



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : département de la Haute-Garonne

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

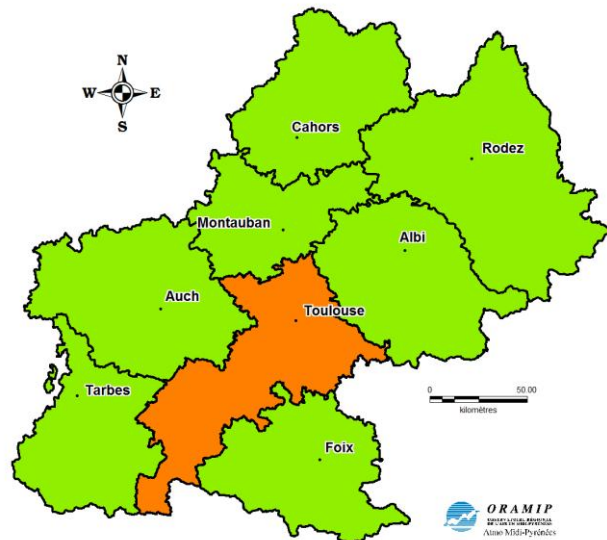
Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 26/06/2015 à 17h00

Sur le département de la Haute-Garonne, l'ORAMIP a enregistré une concentration en ozone supérieure à 180 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) en moyenne sur 1 heure.

La concentration moyenne horaire maximale s'élève, ce jour à $182 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2012, le préfet de Haute-Garonne met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.



MERCI DE RELAYER CE MESSAGE

DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE

La cause principale de la formation de ce polluant est la transformation sous l'action du soleil, de la chaleur, et d'un vent faible, de certains polluants émis essentiellement par les automobiles et les industries. L'ozone apparaît à partir du début de l'après-midi et ses teneurs culminent au plus chaud de la journée, puis diminuent généralement le soir.

ÉVOLUTION

Les niveaux d'ozone sont actuellement élevés sur le département de la Haute-Garonne et resteront stables jusqu'en fin de soirée.

Samedi, des conditions météorologiques plus favorables sont attendues et devraient permettre de faire diminuer les concentrations d'ozone sur l'ensemble de la région. Aucun dépassement du seuil d'information n'est prévu.

Cette procédure est valable pour la journée du 26/06/2015.

Renseignements ORAMIP : 05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Résultats actualisés disponibles sur www.oramip.org



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : agglomération de Toulouse

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 26/06/2015 à 17h00

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LA POLLUTION

- Éviter d'utiliser son véhicule à moteur,
- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun, le vélo, la marche à pied...
- limiter certaines activités qui conduisent à émettre des hydrocarbures dans l'air et aggravent la pollution.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les adultes et enfants avec des problèmes cardiaques ou pulmonaires devraient envisager de réduire les activités physiques et sportives intenses. Ils doivent respecter leur traitement médical en cours et consulter leur médecin en cas de difficulté respiratoire inhabituelle

Il est également recommandé de veiller à ne pas aggraver les effets de la pollution par d'autres facteurs irritants des voies respiratoires, tels que l'usage de solvants ou de peinture sans protection appropriée, et surtout par la fumée de tabac. L'aération des locaux doit être maintenue.

Renseignements ORAMIP :

Résultats actualisés et recommandations comportementales disponibles sur www.oramip.org

05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Informations sur la santé, AIR-SANTE : 05.61.77.94.44



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : agglomération de Toulouse

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 26/06/2015 à 17h00

Liste des communes concernées par cet évènement de pollution de l'air :

Toutes les communes du département.